

NOTE D'INFORMATION PREALABLE A LA CASTRATION CONSENTEMENT CHIRURGICAL

Cette note est destinée à vous informer sur la chirurgie de castration que vous m'avez demandée de pratiquer sur votre cheval :

La castration est un acte chirurgical irréversible qui consiste en l'ablation des testicules.

Cette chirurgie comporte des risques et des complications dont certaines peuvent mettre la vie de votre cheval en danger. La castration peut être réalisée à tout âge. Les modifications ultérieures du comportement de votre cheval vis-à-vis des autres chevaux ou de l'homme seront variables. Les complications les plus fréquentes de la castration, toutes techniques confondues, sont les œdèmes, les hémorragies, les infections, la hernie ou l'éviscération. Les complications graves (hémorragies, éviscération, hernie) sont mieux gérées en milieu hospitalier. Les complications les plus rares sont la péritonite, la paralysie du pénis, les adhérences et boiteries chroniques. La chirurgie ne peut se faire que si votre cheval est manié et franchement abordable.

Plusieurs techniques de castration existent et le choix de celle-ci vous appartient après avis et conseils de notre part. Le choix de la technique va dépendre de nombreux facteurs dont l'âge de votre cheval, son caractère, et sa docilité, sa taille, son appartenance ou non à une population considérée comme étant à risque (telle que les trotteurs et les selles français de grand gabarit), son examen préopératoire et génital, l'environnement et le personnel disponible, le type de soins postopératoires, la durée de convalescence souhaitée et le coût financier que vous êtes prêt à supporter. La castration peut être réalisée debout, ou couchée avec ou sans suture des plaies.

Pour tout cheval de plus de 4 ans ou assuré à plus de 5000€, il est recommandé de pratiquer la castration en bloc chirurgical.

Les techniques disponibles à ce jour sont les suivantes :

1) **Castration debout (voir avec le vétérinaire)**

Pour cette technique, le cheval doit être parfaitement abordable et accepter une palpation de la région scrotale. Les avantages de cette technique debout sont l'absence d'anesthésie générale, le besoin de moindre personnel et en conséquence son moindre coût.

Les risques liés à cette intervention sont l'œdème excessif (25 %), les infections (7%), l'hémorragie (5%) ou l'éviscération (1%).

2) Castration couchée sans suture des plaies (pratiqué par le vétérinaire)

Les avantages de cette technique sont liés à la meilleure contention du cheval et une meilleure sécurité pour le personnel et le vétérinaire. La castration peut être réalisée comme précédemment à la pince avec les mêmes risques que ceux évoqués précédemment. A ces risques s'ajoutent ceux d'une anesthésie générale de courte durée (0,3% d'accidents liés au couchage, anesthésie générale et relevé).

3) **Castration couchée avec suture des plaies (en bloc chirurgical)**

Les risques associés à la castration sans suture des plaies sont très diminués, et notamment les complications d'éviscération, d'œdème, d'infection et d'hémorragies. Une complication bénigne d'hématome des bourses est possible (10%). La convalescence pourra être de plus courte durée. Par contre, il y a des risques accrus liés à l'anesthésie générale de moyenne durée (0,3%). Cette technique chirurgicale induit un coût significativement plus élevé.

Après la castration, il faudra :

- Surveiller attentivement votre cheval au cours des heures suivant la castration puis régulièrement les jours suivant.
- Me prévenir dans les plus brefs délais lors de toute anomalie telle que : saignement excessif, hernie ou éviscération, coliques, pertes d'appétit, ou difficulté à manger, gêne au déplacement, fièvre, œdème, ramollissement ou absence de crottins, cheval abattu.
- Remettre en mouvement le cheval au cours des jours suivants la castration selon les consignes de l'ordonnance post-opératoire.

CONSIGNES AVANT LA CASTRATION

Réduire l'activité physique et la ration alimentaire (ne pas donner de foin et de granulés depuis la veille au soir)

Présenter le livret du cheval avant la castration

S'assurer d'une vermifugation adaptée

Respecter les consignes suivantes : Signaler tout problème dont vous avez connaissance

Un bilan clinique et hématologique est souhaitable la semaine précédant la chirurgie afin de vérifier l'absence de maladie (fièvre, jetage, diarrhée, coliques, oedèmes, insuffisance rénale ou hépatique, anémie...)

Castration prévue le :

Je soussigné (e) :

Propriétaire ou Gardien dûment mandaté par le propriétaire

Du cheval :

- Atteste avoir lu et compris la note d'information préalable à la castration (feuille 1)
- Atteste ne pas avoir besoin d'autres explications que j'aurais dans ce cas demandé par écrit
- Demande au Docteur Vétérinaire : Emmanuel GRANGE
 Christophe DESCAMPS
- De procéder à la castration du dit cheval selon la technique de castration couchée sans suture des plaies
Et reconnaît être parfaitement informé des risques éventuels de cette technique
- Je déclare que mon cheval n'est pas assuré
 est assuré et atteste avoir effectué les démarches nécessaires qu'impose le contrat du dit cheval, préalablement à la castration
- Concernant le bilan hématologique (NFS, PT, Alb, Pal, Alat, CPK, Creat) et la visite pré-opératoire (96€ TTC hors déplacement):
 Je souhaite réaliser ces examens
 Je ne souhaite pas réaliser ces examens

Je m'engage à appliquer les recommandations exposées et conseillées par le Docteur Vétérinaire dans la note d'information préalable, et à appliquer les consignes de l'ordonnance qui me sera délivrée après la castration.

En cas d'urgence ou d'évènements imprévus survenant au cours de l'acte chirurgical, j'autorise d'ores et déjà le Docteur Vétérinaire mentionné ci-dessus à modifier la technique préalablement choisie au mieux des intérêts vitaux du cheval ou du personnel.

Le A

Signature précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »